



Médecine et santé au travail

## **04/03/2011– Techniciens du spectacle vivant : le CMB lance une étude nationale**

**Depuis janvier 2011, le CMB mène une étude nationale sur les techniciens du spectacle vivant afin de mieux connaître et comprendre ce métier. Réalisée sous forme de questionnaire, électronique ou papier, elle s'intéresse à la fois à l'environnement, aux relations de travail et à la qualité de vie des techniciens du spectacle vivant.**

Cette étude concerne l'ensemble des salariés permanents et intermittents exerçant dans les domaines suivants :

- mise en scène, réalisation, régie
- son
- éclairage
- décor, accessoire, plateau, machinerie
- costume, habillage
- coiffure, maquillage

Elle est diffusée au niveau national en collaboration avec le SYNPTAC et les services de santé au travail partenaires du CMB en région.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la prévention des risques professionnels et plus particulièrement de l'axe 4 de l'ADEC du spectacle vivant. Elle permettra ainsi au CMB d'engager des actions de prévention des risques professionnels adaptées à ces métiers.